



Retenues intégrales de la CAF

Par **Millie44**, le **11/04/2019** à **13:39**

Bonjour,

Depuis quelques mois, la CAF opère des retenues sur mes aides; je viens de cesser de percevoir l'AAH, je travaille à mi-temps dans une entreprise adaptée, je perçois l'APL et la prime pour l'emploi. Lors de la cessation de versement de l'AAH, mes droits ont été réévalués et j'ai dû déclarer mon patrimoine mobilier (inférieur à 30 000 €). J'avais bien remarqué depuis quelques mois cette retenue mensuelle effectuée par la CAF mais je pensais qu'il s'agissait juste d'une diminution de mes droits AAH depuis mon embauche, ce qui me paraissait logique. Toutefois, lorsque j'ai demandé le pourquoi de cette retenue, dont je n'avais jamais été avisée par courrier, j'ai eu la surprise de m'entendre répondre qu'il s'agissait d'un trop-perçu (sur une période où j'étais sans emploi) sans aucune autre explication; il semblerait qu'il s'agisse d'un recalcul de mes droits après coup, portant sur une période où n'est intervenu aucun changement. Ce mois-ci, sans AAH, mon APL et ma prime à l'emploi ont été retenues dans leur totalité. Est-ce légal ? Il ne me reste que mon salaire de 650 € par mois avec un loyer de 346 € CC, hors eau et électricité+gaz...